

Avis de constitution

SOCIETE « OUATTARA ET BARO GROUPE »

Siège Abidjan, Commune de Yopougon, précisément  
au quartier Koweït cité nestle, Lot 453, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OUATTARA ET BARO GROUPE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Livraison de colis
- Transfert d'Argent
- Cyber café.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Commune de Yopougon, précisément au quartier Koweït cité nestle, Lot 453, Ilot 40

Dirigeant(s) M OUATTARA ANZOUMANA DABILA  
(COGÉRANT), M BARO ADAMA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00779 du 09/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09383/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

